

DEC212334INEE

Décision portant nomination de Monsieur Jean-François Le Galliard en qualité de Chargé de Mission Institut (CMI)

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut écologie et environnement ;

**DECIDE :****Article 1**

M. Jean-François Le Galliard, Directeur de Recherche de 2ème classe, est nommé Chargé de Mission Institut (CMI) auprès de l'Institut écologie et environnement, à compter du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 décembre 2022 pour 50% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet la coordination et la valorisation des dispositifs expérimentaux impliqués dans l'infrastructure de recherche AnaEE dédiés à l'observation et à l'expérimentation en écologie globale.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-François Le Galliard demeure affecté à l'UMR7618 Institut d'Ecologie et des Sciences de l'Environnement de Paris (IEES) – Sorbonne Université – Faculté des Sciences et de l'Ingénierie – Campus Pierre et Marie Curie - Tour 44-45 étages 2 à 5 – 4 place Jussieu – BP 237 – 75252 Paris cedex 05.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

06/07/21

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl